

PV AGO – 18 mai 2021 – Visio conférence Zoom

Présence comité : Olivier Baud (OB), Olivier Hinderberger (OH), Romain Iantorno (RI), Céline Mazzon (CMA), Corneel Mertens (CMe), Sonia Slama (SS), Germain Thomas Rodriguez (GTR)

Secrétariat : Marie Carmen Gastesi

Secrétaire syndical : Thibault Schneeberger

Excusée : Francesca Marchesini

Animation : Corneel Mertens

PV : Olivier Hinderberger

Ordre du jour

1. Accueil
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Admissions –démissions
4. Messages des invités
5. Rapport d'activité
6. Rapport des comptes
7. Décharge du comité et approbation des comptes
8. Election du comité 2021-2023
9. Election des vérificateur.trices aux comptes
10. Fixation de la cotisation 2021-2022
11. Modification des statuts
12. Bilan et reconduction du secrétariat
13. Protection juridique et création d'un fond juridique
14. Félicitations aux futur.es retraité.es
15. Divers
16. Clôture et résultats des votes

1. Accueil

Le vice-président de la SPG, CMe accueille tous les participants à l'AGO (312 membres connectés) et les remercie vivement de leur présence malgré le contexte particulier de cette crise sanitaire, qui oblige une fois de plus la SPG a organisé cette AGO en visio conférence. Il s'excuse d'avance pour les éventuels problèmes techniques. CMe rappelle les règles de fonctionnement de cette visio-conférence (prise de parole, non-utilisation du chat). Il annonce que les votes auront tous lieu en fin de séance et feront office de liste de présence. Il salue les invités, Samuel Rohrbach président du SER, Nicole Rohrbach rédactrice en cheffe de l'éducateur, Olivier Solioz président SPVAL, Olivier Baud président du Cartel.et l'ensemble du comité présent. Il déplore l'absence de la présidente, FM, pour des raisons de santé. Il la remplacera lors de cette AGO.

2. Approbation de l'ordre du jour

CMe demande l'approbation de l'ordre du jour de cette AGO. Pas d'opposition.

3. Admissions –démissions

CMe cède la parole à GTR qui annonce les chiffres des admissions pour la période du 13 octobre 2020 au 18 mai 2021, 41 nouveaux membres et 17 démissions. Une lente diminution du nombre de membres.

CMe propose un moment de silence en mémoire de Liliane Charrière Debelle, ancienne présidente de la SPG, décédée en décembre 2020.

4. Messages des invités

CMe présente Samuel Rohrbach, président du SER qui partage quelques mots avec l'assemblée. Il parle au nom de tous les collègues romands. La crise sanitaire a demandé une forte mobilisation du SER pour se battre par exemple pour une vaccination prioritaire pour les enseignants ou une politique plus claire et pérenne autour des sorties scolaires. Le SER a également demandé au niveau international d'offrir la vaccination au pays les plus pauvres. Il s'est mobilisé pour une formation à l'enseignement sur 4 ans comme

actuellement à Genève. Enfin, afin d'accompagner le nouveau plan numérique, le SER a demandé qu'une cellule de veille soit mise en place pour s'assurer d'une mise en œuvre qui tienne compte des besoins du terrain. Le SER a également fait un don de 26'000 Frs à la SPG et se tient à disposition pour monter des manifestations éventuelles pour chercher de nouveaux membres et rester ainsi un partenaire important auprès du DIP. Il rappelle qu'avec nos cartes de membre, il est possible d'obtenir des rabais lors de l'achat de vélo électrique.

CMe donne la parole à Olivier Baud, ancien président de la SPG, président du Cartel, membre du comité de la SPG. OB rappelle toutes les tâches qui occupent actuellement le Cartel dans une période de crise sanitaire qui va avoir un fort impact sur les travailleurs du canton et nécessitera de fortes mobilisations pour maintenir les conditions de travail acceptables. A ce titre il rappelle l'initiative syndicale 1000 emplois qu'il faut signer et faire signer pour le bien de tous.

5. Rapport d'activité

CMe cède la parole à RI pour présenter succinctement le rapport d'activités, envoyé aux membres avant l'AGO.

RI fait le point sur une année particulière qui une fois de plus a mis en évidence le décalage important entre les prescriptions de la DGEO et les réalités du terrain, notamment autour du plan de continuité pédagogique en lien avec la crise sanitaire et l'arrêt des activités dites « non-essentielles », décision qui a mis à mal le travail des MDAS. Il revient sur le sondage réalisé par la SPG qui a permis de faire remonter au niveau du Conseil d'Etat la grande fatigue du corps enseignant et sa crainte en termes de sécurité sanitaire.

Les questionnaires proposés dans les établissements autour du projet EP21 n'ont fait que renforcer ce que la SPG avait déjà fait remonter à la conseillère d'Etat sur ce projet qui mêlait à la fois des objets pédagogiques et structurels. RI souligne le récent accord sur l'emploi obtenu grâce notamment au travail de consensus mené par Olivier Baud au sein du Cartel. L'attention de la SPG s'est focalisée sur de nombreux sujets cette année, budget 2020, rattachement des CP qui souffre encore actuellement d'un manque de communication important, l'équipement informatique des MDAS, la disparition des équipes pluri, CO22 qui maintient l'école primaire dans une logique d'orientation et le PER numérique qui nécessite une grande vigilance de la SPG dans l'ensemble des groupes de travail notamment autour de la plus value pédagogique et du soutien logistique. Le comité s'est investi au mieux compte tenu du contexte et des forces à disposition.

6. Rapport des comptes

CMe passe la parole à GTR pour le rapport des comptes

Le compte de résultat 2020 - 2021 présente une perte, moins élevée que prévu, due à la recapitalisation de la CPEG. Le SER a fait un don bienvenu de 26'112 Frs. Les enfants de Liliane Charrière Debelle ont fait un également un don à la SPG de 1000 Frs.

Forte hausse de la protection juridique de 37'500 à 50'400 frs mais baisse des frais de fonctionnement de 59'600 Frs à 56'800 Frs, économie réalisée, entre autres, sur l'envoi des cotisations par mail. Inquiétude autour des montants attendus des membres débiteurs, de 19 400 Frs à 25 500 Frs, qui nécessitent un temps considérable pour traiter chaque dossier.

Il rappelle la dette à rembourser au SER qui se monte à ce jour à 37'896 Frs ainsi que les principales charges de la SPG (salaire présidence, secrétaire et secrétaire syndical, femme de ménage + frais de fonctionnement).

La Dir RH du DIP a versé un correctif sur les salaires des présidents de 96'818 Frs. Somme plus que bienvenue mais uniquement pour cet exercice.

La protection juridique est un gros souci avec un dossier non couvert de 28'000 frs.

Le budget final est bénéficiaire grâce au remboursement du DIP mais les années à venir risquent d'être difficiles.

Une demande de clarification est demandée autour des frais de fonctionnement du comité qui s'élève à 14'900 Frs. GTR décline cette somme de la manière suivante : 3'500 Frs pour la présidente, 1'500 Frs pour le vice-président, 3500 Frs pour le trésorier et 800 Frs pour chaque membres du comité.

Les vérificateurs des comptes font lecture de leur rapport par la voix d'Alexandre Schwarz. La vérification des comptes s'est faite sur une matinée avec Olivier Maulini par pointage des pièces. Il certifie que les comptes sont tenus avec précision. Il demande à l'assemblée de donner décharge au comité.

Il fait cependant 4 remarques :

- Les frais d'envoi pourraient baisser avec des envois électroniques, réflexion en cours au sein du comité
- Les frais de réalisation de cartes de membre en plastique est conséquent et peu écologique, le comité souhaite faire évoluer la formule
- Les frais juridiques sont à reprendre pour couvrir l'ensemble des dossiers
- Les divers défraitements alloués devraient être voté en assemblée générale par souci de transparence.

CMe précise que dans les statuts, c'est l'AD qui valide ces sommes. GTR, par souci de clarté, liste l'ensemble des sommes allouées à la présidente (75 Frs pour les frais téléphoniques, TPG et abonnement CFF pris en charge ainsi que 2000 Frs pour diverses rédactions à réaliser tout au long de l'année.)

GTR souhaite remercier vivement Marie-Carmen Gastesi pour tout le travail effectué.

7. Décharge du comité et approbation des comptes

CMe prend la parole pour expliquer formellement ce que signifie la décharge du comité pour l'exercice précédent, décharge qui sera votée en fin d'AGO.

8. Election du comité 2021-2023

CMe cède la parole à GTR pour donner quelques précisions sur la période du présent mandat, il remercie pour leur travail les membres qui quittent le comité cette année, Marion Avvenenti, Florence Ortelli et Marc Thévenoz.

Il cite les noms des membres du comité qui souhaitent s'engager à nouveau pour l'exercice 2021 à 2023. Il s'agit, par ordre alphabétique, d'Olivier Baud, d'Olivier Hinderberger, de Romain Iantorno, de Céline Mazzon, de Corneel Mertens de Sonia Slama et de Germain Thomas Rodriguez. La présidente, Francesca Marchesini souhaite également se représenter. Un vote pour l'élection des membres du comité et de la présidence sera organisé en fin d'AGO.

9. Election des vérificateur.trices aux comptes

GTR présente le nom des vérificateurs des comptes pour le prochain exercice. Il s'agit d'Olivier Maulini (premier vérificateur), d'Anne Sprüngli (deuxième vérificatrice) et de Loïc Vagneux (suppléant).

CMe rappelle que l'élection des vérificateurs se fera en fin d'AGO.

10. Fixation de la cotisation 2021-2022

GTR propose au nom du comité de maintenir le montant des cotisations actuelles (vote en fin d'AGO)

11. Modification des statuts

CMe fait un bref historique du travail autour des statuts de la SPG. Rédaction été 2018, présentation en AD en mai 2019 et en AGE en novembre de la même année. Rappel des principaux changements.

- Rendre les règles plus claires
- Organisation en chapitre
- Suppression des annexes
- Précisions sur les organes décisionnels
- Ajout des membres d'honneur
- Intitulé des membres retraités
- Ajout d'un article sur la neutralité de la SPG

Un vote sera organisé sur l'ensemble des modifications en fin d'AGO.

12. Bilan et reconduction du secrétariat

CMe trace un bref historique autour des orientations du secrétariat de la SPG. Passage progressif d'un profil axé autour de compétences juridiques vers un profil axé autour des enjeux de communication, notamment un positionnement fort sur les réseaux sociaux. Engagement validé en l'AD en juin 2020 et ratifié en AG en octobre 2020. Engagement effectif de Thibault Schneeberger en novembre 2020. Il a rapidement porté son

attention sur les réseaux sociaux, notamment en lien avec les nombreuses grèves en lien avec le projet de budget 2021 et la campagne menée par la SPG contre EP21. Il a augmenté significativement la fréquence des News pour tenir informé les membres des dossiers en cours. De plus, son engagement a permis une plus grande réactivité aux demandes adressées au secrétariat et palie au manque de volontaires dans certaines commissions. Le comité est pleinement satisfait de son investissement et souhaite augmenter son taux de travail pour passer de 50% à 70%.

Alexandre Schwarz fait la demande de repousser cette augmentation à l'issue de la première année de fonctionnement. Il demande également de constituer des cahiers des charges pour les membres du comité pour valoriser le travail engagé. Il demande de repousser le vote à la prochaine AG en octobre. Yann Volpe soutient la demande. Il trouve qu'il est trop tôt alors que le budget est déficitaire. Frédéric Hiltbrand a constaté une nette amélioration en termes de communication et demande de soutenir la demande du comité. Par contre il demande que les cahiers des charges soient finalisés. Il rappelle que la charge de travail du comité est conséquente. GTR rappelle qu'à ce jour 2 cahiers des charges sont finalisés (secrétaire et trésorier). RI rappelle que le travail fourni à ce jour par Thibault Schneeberger est plus que conséquent. Tant au niveau du secrétariat qu'au niveau de la communication auprès des membres. Yann Volpe souhaite un bilan plus complet pour se prononcer. CMe précise que le comité travaille souvent aux limites de ses forces et que son travail a permis de gagner du temps. Sylvie ? prend la parole pour s'inquiéter d'une professionnalisation du syndicat à travers ces engagements. Elle se demande si la charge de travail a autant augmenté ces dernières années. GTR propose de reprendre la charge de travail de Francesca pour voir comment mieux la décharger. Sonia demande de soutenir le comité dans cette demande ou de s'engager au comité pour le soutenir.

13. Protection juridique et création d'un fond juridique

CMe trace un bref historique pour comprendre l'état de la réflexion du comité. Actuellement il n'est pas satisfait de la protection juridique proposée (CAP). Coût élevé de la prestation et augmentation en fonction des situations, non-prise en charge de certains cas. Nombreux conflits suite à la non entrée en matière de la CAP. CMe propose de s'orienter vers un modèle hybride à l'échéance du contrat actuel avec d'une part un fond sous la gestion du comité pour les « petits » cas et les dossiers gérés par la SPG (avis de droits, défense de la SPG et des intérêts des membres) et d'autre part une protection juridique, moins chère, mais qui serait sollicitée uniquement lors de gros sinistres. Pour mettre en place cette stratégie, il s'agirait de reconstituer un fond juridique lors des prochains exercices jusqu'à l'échéance du contrat de la CAP.

Anne Sprungli demande que la SPG assiste juridiquement les enseignants mis en cause par la DGEO. GTR propose que l'on profite du produit extraordinaire reçu cette année du DIP pour constituer en partie ce fond.

14. Félicitations aux futur.es retraité.es

CMe remercie chaleureusement les retraité.e.s pour leur engagement auprès des élèves et leur soutien à la SPG. Ils seront conviés à un repas en présence des membres du comité à la rentrée en espérant que les conditions sanitaires le permettent et ils recevront leur cadeau de départ.

Il s'agit de : Christiane Aref, Corinne Bengui, Catherine Burnier, Martine Grosjean Mani, Eliane Haralabopoulos, Lise Jolivet-Bovaty, Irene Lagrive, Catherine Lippuner, Françoise Martin, Marie-Laure Miazza Jordi, Catherine Pellaton Vigna, Anne Perréard Vité, Catherine Pozzi, Dominique Rouiller, Geneviève Rouiller Muhlemann, Laurence Sechaud, Michelle Siebold Munar Leandro et Dominique Wittgenstein

15. Divers

CMe rappelle que le comité a toujours besoin de volontaires pour renforcer les commissions et le travail du comité et ce même si le secrétaire syndical voit son temps de travail augmenté.

Thibault Schneeberger rappelle la mobilisation pour la grève de l'avenir ce vendredi à partir de 16h00 et la manifestation qui suivra. Le conseil d'Etat a décrété aujourd'hui que cette grève était illégale. Le Cartel va réagir. Chaque enseignant peut mener des activités « écologiques » dans sa classe pour soutenir la démarche.

CMe rappelle que le vote porte sur tous les points discutés lors de cette AGO avec le dispositif « Balotilo », lien reçu par courriel, le vote n'est pas anonyme mais seul le secrétariat aura connaissance du nom des votants pour constituer la feuille des présences et la liste sera détruite par la suite.

16. Résultats des votes et clôture

CMe présente les résultats du vote : (312 votes exprimés)

Approuvez-vous la décharge du comité et les comptes 2020-2021?

Le « oui » l'emporte à **100%** sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 275 Non : 0 Ne se prononce pas : 37

Approuvez-vous l'élection à la présidence 2021-2023?

Nombres de voix :

Francesca Marchesini	298
----------------------	------------

Approuvez-vous l'élection des personnes suivantes au comité 2021-2023?

Nombres de voix :

Germain Thomas Rodriguez	298
Céline Mazzon	297
Corneel Mertens	296
Olivier Hinderberger	296
Sonia Slama	294
Romain Iantorno	293
Olivier Baud	288

Approuvez-vous l'élection des vérificateur-ices aux comptes?

Nombres de voix :

Olivier Maulini	305
Anne Sprüngli	302
Loïc Vagneux	298

Approuvez-vous la fixation des cotisations 2021-2022?

Le « oui » l'emporte à **100%** sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 269 Non : 0 Ne se prononce pas : 43

Approuvez-vous la modification des statuts?

Le « oui » l'emporte à **100%** sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 233 Non : 1 Ne se prononce pas : 78

Approuvez-vous l'augmentation du temps de travail du secrétariat à 120%?

Le « oui » l'emporte à **90%** sur le « non » (10%).

Nombres de voix :

Oui : 200 Non : 21 Ne se prononce pas : 91

Approuvez-vous la création d'un fonds juridique?

Le « oui » l'emporte à **99%** sur le « non » (1%).

Nombres de voix :

Oui : 225 Non : 2 Ne se prononce pas : 85

CMe remercie l'assemblée pour sa présence et sa bienveillance en lien avec les quelques difficultés techniques rencontrées. Il rappelle que toutes les personnes intéressées peuvent venir rejoindre le comité. L'AGO se termine à 19h25.

Olivier Hinderberger